

DÉCONFINEMENT

Le Département équipe en masques toutes les personnes en activité professionnelle dans l'Ain

Le 13 avril 2020, le Président de la République a annoncé un déconfinement de la population à partir du 11 mai. Sans attendre les récentes annonces du Premier Ministre, le Département de l'Ain a passé commande de 320 000 masques pour garantir la sécurité de toutes les personnes ayant un emploi dans l'Ain alors que la reprise des activités économiques se dessine :

- 200 000 masques ont été commandés, en collaboration avec les EPCI, pour les personnes ayant une activité professionnelle dans l'Ain
- 120 000 masques spécifiquement pour les assistants maternels et les personnels de la petite enfance.

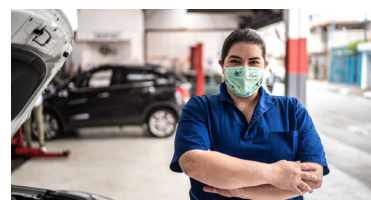
Ces nouvelles commandes viennent en complément des 250 000 masques déjà diffusés auprès des Ehpad, Marpa, résidences autonomie, services d'aide à domicile, associations.

200 000 masques pour les personnes ayant une activité professionnelle dans l'Ain

Parce qu'il est urgent que l'activité économique puisse reprendre, tout en garantissant la sécurité des personnes ayant une activité professionnelle, le Département a passé commande de 200 000 masques en tissu. Chacune recevra, à partir du 11 mai, un masque lavable.

« Je tiens à remercier les EPCI pour leur collaboration dans le co-financement et la distribution de ces masques indispensables à une reprise rapide de l'économie aindinoise. Alors que le Gouvernement vient d'annoncer la reprise progressive de l'activité, le Département entend préserver la sécurité sanitaire de tous ceux qui exercent une activité dans l'Ain. Parce que le Département est une collectivité de proximité qui a à cœur de faciliter la reprise de la vie économique, il m'a semblé indispensable d'équiper les Aindinois en activité, après avoir pensé aux personnels et résidents des établissements pour personnes âgées. »

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain



120 000 masques pour les assistants maternels et les personnels de la petite enfance

Depuis le début de l'épidémie, le Gouvernement a souhaité maintenir l'accueil des enfants par les assistants maternels agréés, pour permettre la mobilisation des professions prioritaires, ainsi que la poursuite des activités indispensables.

À partir du 11 mai, date du déconfinement, ce seront désormais beaucoup plus d'enfants qui devront être accueillis. Afin d'assurer la sécurité des assistants maternels, de leur entourage et des enfants dont ils ont la garde quotidienne, le Département a souhaité garantir, à tous les assistants maternels aindinois l'accès à des masques durables. Ce sont 120 000 masques chirurgicaux qui seront diffusés, dès le 11 mai, par les Centres départementaux de la solidarité (CDS). Il suffira aux intéressés de contacter le CDS territorialement compétent. Un rendez-vous leur sera donné pour qu'il puisse retirer leurs masques. Cette dotation couvrira les besoins de ces professionnels pour 15 jours.

« Les assistants maternels exercent un métier dans lequel les gestes barrières ne peuvent être respectés avec les enfants. Le Gouvernement a souhaité maintenir leur activité, sans pour autant leur donner les moyens de se protéger, puisque les protections, telles que les masques, ont été réservées au personnel en contact avec des malades et aux malades eux-mêmes. A l'heure du déconfinement, où plus d'enfants seront accueillis chez ces professionnels de la petite enfance, je considère qu'il est indispensable d'équiper gratuitement en masques les 4 600 assistants maternels de l'Ain ».

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain

« L'accueil par les assistants maternels est de loin le premier mode d'accueil des jeunes enfants dans l'Ain. Le maintien de cette activité en pleine pandémie constitue une démonstration éclatante de l'utilité sociale de cette profession, indispensable à la continuité des activités nécessaires à la vie de la Nation. Je tiens à remercier chaleureusement pour leur mobilisation les assistants maternels restés en activité et faire part de notre soutien à ceux ayant dû arrêter leur activité ».

Muriel Luga Giraud
Vice-présidente du Département de l'Ain
chargée de la Solidarité



CONTACT PRESSE